

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 13661**

Intitulé

Conducteur de travaux spécialisé en construction bois

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Drôme | Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

232p Conduite des travaux, encadrement de chantier, métré, dans le gros-oeuvre

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le conducteur de travaux en construction bois est la personne qui organise et gère les différents moyens techniques (matériels, matériaux, ...), humains (internes et externes de l'entreprise) et financiers nécessaires à la réalisation d'un chantier de construction bois, de la phase projet jusqu'à la livraison, dans le respect de la réglementation, de l'hygiène et la sécurité, de l'environnement, du budget, des délais, et de la qualité de la construction

Ses principales activités concernent :

Préparer, chiffrer et organiser le projet

Conception et analyse des projets de construction bois

Chiffrage et rendu d'une offre sur un projet de construction bois

Organisation de la phase préparation administrative, technique et financière d'un chantier de construction bois

Organisation et planification du chantier de construction bois

Piloter le chantier

Management des équipes de levage en intégrant la sécurité et la qualité

Suivi de l'exécution du chantier sur les aspects administratifs, techniques et financiers

Réceptionner le chantier

Gestion du chantier de la réception à l'exploitation de l'ouvrage dans ses dimensions administratives, techniques, financières et qualitatives

Les capacités attestées :

BLOC 1 : Préparer, chiffrer et organiser le projet

- Conception et analyse des projets de construction bois

A partir des cahiers des charges des projets, analyser les projets de construction bois dans leurs dimensions technique et financière au regard du budget prévisionnel ; Evaluer la capacité de l'entreprise à répondre en fonction des caractéristiques techniques du projet et à mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires

- Chiffrage et rendu d'une offre sur un projet de construction bois

Prendre connaissance du site et réaliser les relevés de chantier ; Etablir la réponse technique et les modes opératoires du projet ;

Quantifier, chiffrer et remettre l'offre de prix du projet ; Etablir et/ou demander des devis pour les matériaux et matériels ; Consulter les entreprises sous-traitantes pouvant intervenir sur le chantier. ; Rédiger la réponse technique et financière en conformité avec les réglementations en vigueur

- Organisation de la phase préparation administrative, technique et financière d'un chantier de construction bois

Planifier et bien organiser ses propres tâches. ; Prendre connaissance du dossier

- Mise en place de la structure de la gestion documentaire du chantier.

Compléter les documents administratifs, (environnement, sécurité et hygiène) en relation avec le secteur de la construction en conformité à la réglementation ; Procéder aux différentes demandes d'autorisation, d'agrément de sous-traitants aux différentes déclarations préalables au démarrage du chantier auprès des interlocuteurs et les personnes ressources. ; Réaliser le plan d'installation de chantier et le diffuser. ; S'assurer du respect des procédures de validations des documents techniques ; Mettre en place les contrôles qualité à réaliser sur le chantier ; Réaliser et/ou faire ; réaliser les dessins d'exécution du projet de construction bois, les contrôler et les diffuser ; Négocier, contractualiser avec les entreprises sous-traitantes intervenant sur le chantier de construction bois. ; Négocier et contractualiser les prix et livraisons des matériaux, matériels nécessaires à la réalisation du chantier ; Etablir les tableaux de bord nécessaires au pilotage du chantier ; Mettre en place les outils de compte rendu au chef d'entreprise de l'évolution de la marge prévisionnelle du chantier et du respect du planning

- Organisation et planification du chantier de construction bois

Etablir le planning détaillé de l'entreprise de construction bois intégrant les ressources humaines, les livraisons des matériaux et matériels, la partie fabrication en atelier et/ou sur chantier et la partie levage sur chantier. ; Etablir le planning des travaux de tous les lots et le planning client dans le cas d'un marché traité en entreprise générale de construction bois. ; Organiser ou participer aux réunions de coordination technique des projets et en faire les comptes rendus. ; Prévoir les documents nécessaires ; Représenter l'entreprise ; Noter les remarques au sujet des travaux de l'entreprise et les interlocuteurs à rencontrer ; Écrire et diffuser les synthèses de réunion ; Choisir les supports de communication

BLOC 2 : Piloter le chantier

- Management des équipes de levage en intégrant la sécurité et la qualité

Organiser le travail des équipes internes à l'entreprise pour la réalisation du chantier de construction ; Recruter de la main d'œuvre additionnelle en relation avec les compétences techniques adaptées au chantier de construction ; Former les équipes de travail à l'évolution des techniques de la construction bois ; Communiquer avec les employés pour partager les objectifs de performance du chantier (respect des délais, respect de la qualité) ; Organiser le transport et la logistique pour les équipes de chantier ; Faire appliquer la réglementation sécurité par les équipes de travail internes à l'entreprise ou par les équipes de sous-traitance ; S'assurer de l'installation des équipements de protection individuelle et collective ; Signaler et sanctionner les comportements dangereux et/ou non-conformes ; Participer aux réunions de chantier.. Représenter l'entreprise ; Prévoir les documents nécessaires et apporter des réponses aux questions contenues dans le précédent procès-verbal ou soulevées lors de la réunion de chantier ; Vérifier le précédent compte rendu de chantier et engager si nécessaire les actions demandées ; Contrôler les travaux réalisés ; Repérer les dysfonctionnements dans la réalisation du chantier ; Arrêter les travaux pour corriger les erreurs si nécessaire ; Réévaluer les moyens, temps et coûts si nécessaire ; Rédiger les rapports sur les actions correctives à mettre en place

- Suivi de l'exécution du chantier sur les aspects administratifs, techniques et financiers

S'assurer que les travaux préalables sont conformes à ce qui devait être réalisé dans le respect du délai, de la qualité et des tolérances réglementaires et établir un procès-verbal de réception ; Organiser les livraisons des matériaux, matériels et éléments de construction ; Contrôler l'avancement du chantier et le bon déroulement de ses travaux propres et des travaux de ses sous-traitants ; Gérer les contraintes externes (intempéries, zones urbaines, bruits, commerces,...) dans les plannings et la réalisation des travaux de construction ; Rectifier si nécessaire les délais en élaborant des rétro-plannings ; Contrôler les situations de travaux des sous-traitants en fonction de l'avancement du chantier ; Etablir les situations de travaux en fonction de l'avancement ; Contrôler et donner le bon à payer des factures fournisseurs, et notes de frais des équipes sur chantier.

- Mise à jour et gestion des tableaux de bord

Mettre en place les outils de compte rendu au chef d'entreprise de l'évolution de la marge prévisionnelle du chantier et du respect du planning

Bloc 3 : réceptionner le chantier

- Gestion du chantier de la réception à l'exploitation de l'ouvrage dans ses dimensions administratives, techniques, financières et qualitatives

Faire une pré-réception de ses travaux ; S'assurer du respect des procédures de réception des travaux ; S'assurer de la réalisation, contrôler et remettre le dossier des ouvrages exécutés ; Comparer les résultats aux résultats attendus (planning, financier, qualité) ; Analyser les écarts et mettre en place les actions correctives ; Capitaliser sur l'expérience et les résultats de chantier par mise à jour des bases de données de l'entreprise ; Evaluer la satisfaction client. ; Lister et classer les résultats ; Créer un répertoire professionnel (sous-traitants, maîtrise d'œuvre, fournisseurs, etc.) ; Participer aux réunions des organisations professionnelles pour maintenir son niveau de connaissances ; S'informer sur les nouveaux produits (matériaux et équipements) ; Participer à des salons professionnels, conférences, forums et des actions de formation continue ; Réaliser une veille sur la publication de nouvelles réglementations et normes

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

BATIMENT : secteur privé et secteur public

Entreprises du bâtiment relevant des codes APE :

4120A : construction de maisons individuelles

4120B : construction d'autres bâtiments

4391A : travaux de charpente et construction bois

Entreprises de services relevant des codes APE 7111Z : maîtrise d'œuvre

Types d'emplois accessibles

- Conducteur de travaux en construction bois
- Chef d'entreprise de construction bois
- Formateur en construction bois

Codes des fiches ROME les plus proches :

F1201 : Conduite de travaux du BTP

F1202 : Direction de chantier du BTP

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les composantes de la certification reposent sur les trois blocs suivants:

- BLOC 1 : Préparer, chiffrer et organiser le projet
- BLOC 2 : Piloter le chantier
- BLOC 3 : Réceptionner le chantier

Par la voie de la formation Continue : Contrôle en cours de formation, Tests écrits, Mise en situation et Entretien d'explicitation. Validation Totale

Par la voie de la VAE : sur dossier et Entretien d'explicitation. En cas de validation partielle, admission ou proposition de parcours formatif individualisé pour préparer les unités manquantes.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		<ul style="list-style-type: none"> le formateur référent de la formation 1 représentant des employeurs (issus d'organisations professionnelles, CAPEB, BTP), président de jury 1 représentant des salariés
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		<ul style="list-style-type: none"> le formateur référent de la formation 1 représentant des employeurs (issus d'organisations professionnelles, CAPEB, BTP), président de jury 1 représentant des salariés
En contrat de professionnalisation	X		<ul style="list-style-type: none"> le formateur référent de la formation 1 représentant des employeurs (issus d'organisations professionnelles, CAPEB, BTP), président de jury 1 représentant des salariés
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X		<ul style="list-style-type: none"> le formateur référent de la formation 1 représentant des employeurs (issus d'organisations professionnelles, CAPEB, BTP), président de jury 1 représentant des salariés

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 11 janvier 2012 publié au Journal Officiel du 19 janvier 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, code NSF 232, sous l'intitulé "Conducteur de travaux spécialisé en construction bois" avec effet au 27 mai 2008, jusqu'au 19 janvier 2015.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Conducteur de travaux spécialisé en construction bois" avec effet au 19 janvier 2015, jusqu'au 07 juin 2019.

Pour plus d'informations

Statistiques :

En 2008 : 2 titulaires
 En 2009 : 11 titulaires
 en 2010 : 14 titulaires
 En 2011 : 7 titulaires
 En 2012 : 12 titulaires
 en 2013 : 19 titulaires
 en 2014 : 8 titulaires
 en 2015 : 8 titulaires

Autres sources d'information :

Toute information complémentaire auprès de Cecile PASTORE
 c.pastore@drome.cci.fr

NEOPOLIS

Lieu(x) de certification :

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de la Drôme : Auvergne Rhône-Alpes - Drôme (26) [Valence]
 NEOPOLIS - CCI DE LA DROME
 INEED ROVALTAIN TGV
 26958 VALENCE CEDEX 9

www.neopolis.fr

www.drome.cci.fr

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

CCI de la Drôme/NEOPOLIS

INEED ROVALTAIN TGV

Lieu de Formation :

NEOPOLIS

Ineed Rovaltain TGV

1 rue Marc Seguin

26300 ALIXAN

Fabrique 21

120, avenue du Port.

78955 Carrières sous Poissy.

Historique de la certification :